

Projet de loi El Khomri



SANTÉ AU TRAVAIL : POUR FAIRE BAISSER LA FIÈVRE, CASSONS LE THERMOMÈTRE !

Le projet de loi El Khomri est un recul pour la santé des salariés. Les changements prévus, en démantelant la médecine du travail, mettent en péril le suivi des salariés.

EN L'ÉTAT ACTUEL DU PROJET DE LOI :

- la visite d'embauche est supprimée,
- l'accès de tous les salariés au médecin du travail aura lieu tous les cinq ans, et non plus tous les 2 ans,
- le suivi médical passe sous l'emprise des entreprises, qui décideront du nombre de médecins nécessaires,
- la « fiche d'aptitude » pour tous et donc les propositions de reclassement sont supprimées,
- une médecine du travail à deux vitesses est instaurée puisque seuls les « sujets à risque » seront suivis, laissant de côté les salariés du tertiaire et de l'encadrement particulièrement victimes du burn-out et des risques psychosociaux.

LES MÉDECINS DU TRAVAIL NE POURRONT PLUS TÉMOIGNER DU BURN-OUT !

La loi Travail dénature le rôle des médecins du travail, les transformant de veilleurs en pompiers et de protecteurs en contrôleurs.

Démanteler la médecine du travail, c'est affaiblir la protection des salariés et aggraver les conditions de travail pour le tertiaire et l'encadrement soit 80 % des emplois.

